

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 51/52

26^e année • mercredi 20 décembre 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LES MAÇONS VALAISANS MOBILISÉS



THIERRY PORCHET

Les maçons valaisans revendiquent une augmentation de salaire. Ils ont mené plusieurs actions demandant aux patrons de revoir leur copie. Et se montrent déterminés à poursuivre la lutte. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

On n'est pas sorti de l'auberge...

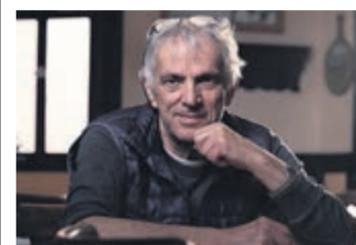
Sonya Mermoud

Compromis «historique» pour certains, coquille vide pour d'autres: l'accord trouvé à l'issue de la 28^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), clôturée la semaine passée, a suscité des commentaires mitigés. Pas de quoi se montrer optimiste toutefois. Si la convention mentionne pour la première fois la nécessité de s'éloigner du pétrole, du gaz et du charbon, elle n'exige pas clairement leur abandon et ne fixe aucun calendrier dans ce sens. Le document mise sur une transition «juste, ordonnée et équitable». Notion pour le moins vague, permettant à chaque État d'interpréter comme il l'entend la proposition et d'avancer à son propre rythme. Comme si nous ne jouions pas la montre. L'arrangement n'écarte pas non plus, dans le mixte

énergétique, le recours au nucléaire, passant outre la grave problématique des déchets. Et intègre, au rang des solutions potentielles, des technologies controversées de captation et de stockage de carbone. Satisfaction pour le moins modérée également en ce qui concerne l'aide aux pays du Sud, subissant déjà de plein fouet les conséquences du dérèglement climatique, avec un financement bien en-deçà des attentes. Une situation d'autant plus injuste que leur responsabilité dans la crise environnementale s'avère nettement moins engagée. Enfin et surtout, le document, bien qu'arraché au forceps, n'est pas contraignant. Quoi qu'il en soit, au regard des grands-messes pour le climat qui l'ont précédée, on n'espérait pas davantage de cette COP28 organisée dans une pétromonarchie et qui a fédéré pas moins de 2500 lobbyistes des combustibles fossiles. Un nombre pulvérisant tous les records. Et cela alors que cette année a aussi atteint des sommets de température, d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation de charbon et de vente de brut. Autant dire que les alarmes répétées des scientifiques sont à ce jour restées des cris dans le désert. Et les progrès que certains préférèrent retenir de cette réunion, des pas certes bienvenus, mais en parfait décalage avec l'urgence d'agir. La Suisse, par la voix de l'Office fédéral de l'environnement, a jugé de son côté le résultat de la conférence onusienne «positif». Et a souligné que, en tant que petit pays, elle dépendait des efforts conjoints de tous. Une réalité qui ne la dispense pas pour autant d'en faire davantage. Bien au contraire. Et ce d'autant plus que,

si la population mondiale consommait autant que ses habitants, il faudrait recourir aux ressources de 2,8 planètes. Dans ce sens, on est à même d'attendre des autorités qu'elles se mobilisent nettement plus en faveur de la sortie des combustibles fossiles. Qu'elles mettent les bouchées doubles pour exploiter le potentiel des énergies vertes. L'examen au Parlement de la Loi sur le CO₂ portant sur la période après 2024 doit clairement témoigner de cette volonté. Et, dans ce sens, exclure la solution de facilité qui consiste à acheter des droits de polluer à l'étranger pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre fixés à 2030. Un mécanisme de compensation indigne d'un pays aussi riche que le nôtre qui nous permet de poursuivre notre mode de vie en misant sur les efforts d'Etats aux moyens bien plus limités. Une aberration comme la poursuite d'investissements de banques suisses dans des entreprises actives dans les énergies fossiles, le Conseil fédéral comptant sur leur engagement volontaire. Et sachant encore que la Banque nationale suisse vient d'être interpellée par des actionnaires et via une pétition signée par 60 000 personnes, sous l'impulsion de l'Alliance climatique suisse, pour qu'elle renonce à soutenir des sociétés actives dans la fracturation hydraulique. Une méthode d'extraction ultrapolluante de pétrole et de gaz qu'elle cautionne à hauteur de 9 milliards de dollars... ■

PROFIL



René Papin, bistrotier populaire. **PAGE 2**

MANIFESTE

Pour une réduction du temps de travail. **PAGE 3**

ÉCHAFAUDAGES

Les salaires montent. **PAGE 5**

JOURNAL

Après 25 ans, une page se tourne. **PAGES 6-7**

LE PATRON DE L'ABEILLE A LE BOURDON

Le bistrot de quartier L'Abeille, à La Chaux-de-Fonds, ferme ses portes en mars prochain. Un crève-cœur pour son gérant et cuisinier René Papin, âme des lieux depuis quatre décennies

Sonya Mermoud

La perspective de quitter L'Abeille file le bourdon à René Papin. Et pour cause. Le tenancier et cuisinier originaire du Mans, en France, y a consacré plus de quarante années de sa vie. Quatre décennies qui l'ont conduit à tisser des liens forts avec la clientèle. Son entrain, son sourire, son franc-parler et ses talents culinaires ont fédéré deux générations d'habités dont des syndicalistes d'Unia. Qui ont fait de ce lieu populaire un point de rencontre. Le bistrotier, 75 ans, a aussi noué des relations étroites avec ses employés considérés avant tout comme des collègues. Et en particulier avec Christiane, fidèle d'entre les fidèles, qui l'épaule quasi depuis le début de l'aventure. «Nous travaillons en équipe. Nous nous respectons. Dans le service, je suis dynamique, je parle fort. Il y a de l'excitation, mais je reste cool», affirme René Papin, précisant encore au passage que, du signe du Bélier, il fonce tête baissée, se montre direct. «Je n'y vais pas par quatre chemins», sourit le bouillonnant patron, qui rendra son tablier à la mi-mars, le bistrot ayant été racheté pour être transformé en appartements. En cette glaciale journée de décembre, alors que, derrière les fenêtres, les flocons tournoient dans la lumière blafarde, le septuagénaire, entre deux sollicitations et échanges amicaux avec des consommateurs, rouvre l'album de ses souvenirs.

NEZ FIN

René Papin est arrivé en Suisse en 1970 pour des raisons professionnelles. Après avoir travaillé dans différents établissements du pays, l'homme qui a aussi mitonné des petits plats pour l'acteur Steeve McQueen, s'installe à La Chaux-de-Fonds, ville de son ex-femme avec qui il aura deux enfants. En 1982, désireux de gérer sa propre affaire, il appelle «au culot» le propriétaire de L'Abeille. Le cuisinier a eu le nez fin, le restaurant est à remettre. René Papin tombe immédiatement sous le charme de ce lieu chaleureux,

marquant bois et carrelage. «Il m'a tapé au cœur, image-t-il. J'ai trouvé aussi sa grandeur - quelque 70 places -, et son agencement sur un seul niveau, y compris la cuisine, idéale.» Le nouveau tenancier se fait rapidement connaître pour ses spécialités de chasse. L'emplacement du bistrot draine aussi nombre de travailleurs employés alors dans des usines alentours. Et puis, il y a les joueurs de cartes qui se retrouvent régulièrement pour des parties de belotte, de chibre ou de pomme. «Je me rappelle l'épais nuage de fumée qui flottait dans la salle. Christiane n'arrêtait pas de tousser. Heureusement que l'interdiction a été prononcée», raconte René Papin, qui, lui aussi, tape volontiers le carton, toujours prêt à compléter au besoin une équipe.

ROUE DE SECOURS

«Quand il manque une personne, je fais la roue de secours.» Ses partenaires n'ignorent pas qu'ils devront alors composer avec son caractère franc du collier. «Je suis un gueulard. Si on joue mal, je ne me retiens pas de le dire. J'assume. Mais avec l'âge, on s'assagit quand même un peu.» René Papin est aussi connu pour sa gentillesse et sa proximité avec les gens. Il s'intéresse à leur vie, partage leurs joies et leurs peines. Mais évite dans tous les cas de parler de religion ou de politique. «Sinon on risque de froisser certains. Je suis neutre», affirme le Chaux-de-Fonnier d'adoption qui, demain, évoluera dans une tout autre ambiance. «Je repars au Mans pour des raisons économiques. Ici on discute, on rigole. Je serai seul.» Une mélancolie vite balayée par l'optimisme inconditionnel du Français qui se réjouit de disposer de davantage de temps pour ses loisirs. Le bistrotier apprécie notamment de créer des tableaux composés de collage et de peinture avec pour thématique «l'évolution du monde» dans les domaines de l'environnement, de la migration, etc. Il restera aussi en mouvement, lui qui s'est essayé à nombre de sports, «non pour la performance mais pour le bien-être», comme le ski, le snowboard,

l'équitation, le parapente... Une dernière activité qui, à la suite d'un accident, l'aura rendu paraplégique quatre jours. Il aura aussi subi une importante opération du cœur.

UN BOA GARDE DU CORPS

«J'ai pour principe de ne pas regarder en arrière, d'aller toujours de l'avant», souligne René Papin qui, à la veille de quitter L'Abeille et après moult embrouilles avec la gérance et le nouveau propriétaire, s'apprête à passer le cap, relativisant les problèmes rencontrés. «Demain ça ira mieux», ne doute pas le patron, dont le tempérament fonceur s'accorde aussi avec une grande sensibilité. L'évocation de son chien,

par exemple, lui arrachera des larmes. «Je peux pleurer pour un humain, pour un animal - je les aime tous - ou un arbre centenaire que l'on abat», confie le septuagénaire, essayant ses yeux humides. Proche de la nature, le futur retraité indique encore «croire au surnaturel». Et d'expliquer: «Mon père avait le don d'apaiser et de soigner les brûlures en prononçant une prière. Un talent qu'il a légué à mon frère hélas décédé avant de pouvoir le transmettre à son tour. Je crois au magnétisme, bien qu'inexpliqué. Et à un Dieu, mais pas celui des hommes.» Questionné sur sa devise dans l'existence, René Papin répond: «Se faire du bien en respectant les autres». Dans le domaine culinaire,

il cite, comme plat préféré, «celui qu'il ne doit pas préparer, car commandé au restaurant». Enfin, au chapitre des anecdotes marquantes de sa carrière, outre les égrillardes, il raconte: «J'avais refusé de servir un énième verre d'alcool à un client saoul. Il est alors parti, tout en me menaçant de rappliquer avec son garde du corps. Il est revenu avec un... boa! J'ai pris le serpent et lui ai dit: c'est le mien maintenant», rigole encore René Papin, qui conclura l'entretien par un «je ne me prends pas au sérieux». L'humour, la convivialité et le caractère bien trempé de René Papin et son bistrot manqueront pour sûr à de nombreux Chaux-de-Fonniers... ■



Le Français René Papin s'apprête à retourner au Mans. Non sans un brin de mélancolie vite relégué par son tempérament optimiste.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Grand prince,
le Valais
cherchait
des alternatives.

TRAVAILLER MOINS POUR AVOIR LE TEMPS DE VIVRE

Unia lance officiellement sa campagne en faveur de la réduction du temps de travail, sans perte de salaire. Le manifeste a été adopté lors de l'Assemblée des délégués du 9 décembre

Textes Manon Todesco

Le 9 décembre dernier se tenait l'Assemblée des délégués d'Unia, à Berne, à laquelle une centaine de personnes ont participé. Au-delà des considérations financières, politiques et des objectifs 2024 (lire ci-contre), les délégués ont adopté le manifeste «Plus de temps pour vivre – repenser le travail». Ce texte marque le lancement officiel de la campagne du syndicat pour une baisse du temps de travail sans perte de salaire ni densification du travail, et donc en faveur de davantage de temps libre à côté du travail rémunéré. «Lors du dernier congrès ordinaire d'Unia, ce thème est revenu dans deux papiers de position, rappelle Christine Michel, responsable Unia de la protection de la santé. Cette campagne est politique, bien sûr, mais pas seulement. L'objectif est aussi d'obtenir des résultats dans les différentes branches lors des négociations conventionnelles, comme davantage de vacances, la retraite anticipée, la baisse du temps de travail hebdomadaire ou encore les pauses et les déplacements payés.»

LE TRAVAIL EST NOCIF POUR LA SANTÉ

Plusieurs arguments sont mis en avant pour réduire le temps de travail. Pour Unia, 40 heures et plus de travail par semaine, c'est trop! «Avec une moyenne de 41,7 heures par semaine, on travaille en Suisse plus longtemps que partout ailleurs en Europe. Nombreux sont celles et ceux qui font des journées encore plus longues en raison de la loi qui autorise jusqu'à 50 heures par semaine», souligne le manifeste. Contre ces durées de travail excessives, le syndicat préconise plus de temps pour la famille, l'engagement social, le repos et les loisirs.

Travailler moins, c'est aussi être en meilleure santé. Aujourd'hui, 28% des personnes actives en Suisse souffrent de stress au travail et le risque d'épuisement professionnel augmente, surtout chez les personnes aux faibles re-

venus. Fait injuste, selon Unia. «Des horaires de travail plus courts permettront de réduire drastiquement les atteintes à la santé et les coûts énormes qu'elles occasionnent.»

Par ailleurs, si tout le monde travaille moins, on aura une meilleure répartition du travail non rémunéré entre hommes et femmes, et donc davantage d'égalité. Unia s'explique: «En raison du nombre élevé d'heures à consacrer pour un travail à plein temps, il est impossible d'assumer encore les tâches familiales et domestiques indispensables. Raison pour laquelle le temps partiel est très répandu, en particulier chez les femmes, avec des retombées négatives connues sur les revenus et les rentes.»

PHILOSOPHIE DE VIE

Si l'on se penche sur les données économiques, la réduction du temps de travail serait légitime selon Unia. «De 2016 à 2021, la productivité du travail a augmenté de 8% alors que les salaires ont progressé d'à peine 2,5% en valeur nominale. Une compensation avec plus de temps libre apportera un important complément aux hausses des salaires. Nous voulons avoir notre part de la valeur ajoutée et des bénéfices auxquels nous contribuons de manière significative.»

Il est également crucial de prendre en compte la transformation inéluctable du monde du travail en lien avec le climat et la numérisation. Cela nécessitera une nouvelle répartition du travail. «Une réduction du temps de travail permettra d'opérer ce changement de manière socialement juste, car elle contribue à diminuer les contraintes qui pèsent à la fois sur l'humain et l'environnement, et cela sans négliger personne.»

Enfin, et c'est peut-être le plus important, il s'agit de repenser le travail en tant que philosophie. «Nous ne voulons pas vivre seulement pour travailler, prône le manifeste. Le travail doit contribuer à la qualité de vie. La réflexion sur ce que sera le travail des gé-



Une centaine de délégués présents à l'assemblée ont adopté le manifeste invitant à repenser le travail.

nération futures ne saurait se faire en suivant la formule toute faite des employeurs qui exigent dérégulations et flexibilisations à n'en plus finir. Nous voulons repenser le travail en profondeur afin de pouvoir disposer d'une manière accrue de notre temps en fonction de nos besoins. Nous voulons plus de temps pour vivre.»

Pour toutes ces raisons, Unia et les délégués appellent la population à signer massivement le manifeste dans les semaines à venir. ■

Pour signer le manifeste en ligne, rendez-vous sur: unia.ch/fr/campagnes/manifeste-pour-la-reduction-du-temps-de-travail

EN AVANT VERS 2024!

Parmi les objectifs listés par l'assemblée des délégués, on peut retenir celui de renforcer les membres – de par leur nombre et leur engagement – mais aussi celui d'améliorer les prestations individuelles et collectives. L'année prochaine sera par ailleurs décisive pour les employés de Coop, de l'hôtellerie-restauration, des boulangeries, des shops, de la sécurité et pour les plâtriers-peintres qui renouvelleront leur CCT. Unia sera aussi très présent sur le thème des soins de

longue durée, avec la publication de son manifeste pour des soins de qualité. La santé au travail, tout comme la numérisation, seront des préoccupations centrales pour le syndicat. Au niveau politique, plusieurs luttes s'annoncent: l'initiative pour une 13^e rente AVS, mais aussi le combat contre LPP 21 et contre le projet de retraite à 66 ans. Enfin, les travaux en lien avec la mise en œuvre de l'initiative sur la protection contre le licenciement se poursuivront. ■

Unia veut soutenir une presse de qualité tout en développant le numérique

Vania Alleva, présidente d'Unia

Un syndicat, qui entend mobiliser dans la rue, dans les entreprises, dans les branches et dans les urnes a besoin de syndicalistes forts, et d'une communication forte. Les journaux et leurs rédactions en font également partie, en tant

que source d'information, voire d'inspiration. Unia en compte trois, partageant un même esprit syndical: *L'Événement syndical* en Suisse romande, *Area* au Tessin et *Work* pour la partie allemande. Ces trois publications couvrent les thèmes syndicaux, donnent la parole à des membres et contribuent aux campagnes

politiques des organisations de travailleuses et de travailleurs. Unia va bientôt fêter ses 20 ans. Durant ces deux décennies, les habitudes de lecture ont évolué, l'ordinateur et le smartphone sont devenus des compagnons importants pour la plupart des gens, y compris comme source d'information. C'est pourquoi Unia veut faire évoluer sa communication: elle doit devenir plus numérique et plus visuelle, plus proche des membres, et mieux atteindre les plus jeunes. Désormais, les thèmes seront discutés et planifiés dans une *newsroom* regroupant tous les départements et toutes les langues. La communication doit être mieux coordonnée et les contenus utilisés plus efficacement. Unia continue de soutenir un journalisme de qualité, sachant que l'intérêt pour le contenu, qu'il soit imprimé ou en ligne, repose sur sa crédibilité. A une époque où de nombreuses entreprises de médias économisent et taillent dans les effectifs, Unia

s'engage en faveur de ses rédactions: le syndicat restructure, il ne supprime pas. Aucun poste ne va disparaître, bien au contraire. Pour les rédactions, cela signifie qu'elles produiront davantage de contenus numériques en plus de journaux. Cela signifie également qu'elles réduiront le nombre de leurs éditions imprimées à partir de l'an prochain. En revanche, elles augmenteront leur présence sur le web et les médias sociaux. De nouveaux postes seront également créés pour ces nouvelles tâches. Une entreprise rendue possible grâce à la réduction des coûts d'impression et d'envoi des journaux.

Je suis convaincue que ce développement de la communication augmentera la force de frappe politique d'Unia, soutiendra mieux les effectifs combattifs et contribuera ainsi à une Suisse plus juste et plus sociale. ■



Unia dispose de journaux dans les trois principales langues de Suisse.



PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT: VERS UNE INITIATIVE POPULAIRE

La suspension, ce lundi, de la médiation relative au licenciement abusif de syndicalistes a suscité la colère d'Unia. Le conseiller fédéral Guy Parmelin a en effet interrompu le processus entamé en 2019 qui visait à déterminer de quelle manière renforcer la protection des représentants des travailleurs, au motif «qu'aucune entente n'était envisageable actuellement». «Le manque de volonté du Conseil fédéral et de l'Union patronale suisse d'élever la protection des travailleuses et des travailleurs contre les licenciements abusifs au niveau minimum internationalement reconnu est scandaleux», a réagi Unia dans un communiqué de presse. Rappelons que la démarche avait été entreprise après que la Suisse ait été placée sur liste noire de l'Organisation internationale du travail (OIT) à cause de violations des conventions. «La raison est la protection absolument insuffisante des représentations du personnel et des syndicalistes, c'est-à-dire des travailleuses et travailleurs qui s'engagent pour les droits et les intérêts de leurs collègues (...)» Après avoir fait patienter les salariés pendant quatre ans, le sujet devrait tout simplement disparaître dans les oubliettes! C'est inacceptable», a ajouté le syndicat qui a annoncé qu'il préparera rapidement, avec l'Union syndicale suisse (USS), une initiative populaire pour «garantir des droits des salariés dans ce domaine». Unia estime que la situation actuelle n'est pas seulement intolérable pour les représentants du personnel mais aussi pour les travailleurs en situation de vulnérabilité. «Les personnes absentes pour cause de maladie ou en phase de maternité ainsi que les salariés âgés sont touchés de manière disproportionnée par des licenciements injustes et abusifs.» Même constat pour les lanceurs d'alerte et les employés syndicalement actifs qui, en raison de leur engagement, courent un risque accru d'être mis à la porte. ■ SM

MOBILISATION CONTRE LE RETOUR DE L'AUSTÉRITÉ

Quelque 15 000 personnes provenant de toute l'Europe se sont rendues à Bruxelles pour protester contre la mise en œuvre de programmes d'austérité

Sonya Mermoud

Ce 12 décembre, quelque 15 000 travailleuses et travailleurs provenant de toute l'Europe ont marché sur les institutions eu-

ropéennes à Bruxelles pour protester contre des plans prévoyant, dès l'an prochain, la mise en œuvre d'un programme d'austérité. Les manifestants répondaient à l'appel lancé par la Confédération européenne des syn-

dicats (CES). «Ce dont il s'agit ici, c'est de l'avenir même de l'Union européenne. Ce qui est en passe de se décider, c'est s'il y aura suffisamment d'investissements pour nos emplois et la transition écologique. Ce qui est en passe de se décider, c'est s'il y aura suffisamment d'hôpitaux, d'écoles et de logement», a déclaré Esther Lynch, secrétaire générale de la CES, citée dans un communiqué de presse de l'organisation faitière. Cette dernière, sur la base du projet actuel, a dressé la liste des Etats qui seraient contraints de procéder à des économies. Et a évalué le nombre de postes qui pourraient être financés avec ces montants dans les domaines des soins et de l'éducation. Selon cette source, 14 pays membres de l'Union européenne devraient réduire annuellement leur budget de plusieurs milliards de francs à plusieurs millions de francs pour un total, rien qu'en 2024, de 45 milliards de francs. La Belgique serait la plus touchée avec la nécessité de diminuer son budget de 2,7 milliards de francs. Cette somme permettrait, à titre d'exemple, de financer

37 888 postes d'infirmiers et 82 500 enseignants. La CES précise que de nouvelles règles seront introduites en janvier prochain, mais qu'elles n'ont pas encore fait l'objet d'accord.

REFUS DE LIMITES ARBITRAIRES

La proposition actuelle prévoit que les Etats membres affichant un déficit de plus de 3% du PIB devront chaque année réduire leur déficit budgétaire de minimum 0,5% du PIB. Outre les menaces sur l'emploi, les rémunérations et la surcharge des services publics, la CES estime qu'une telle contrainte ne permettrait pas aux pays de supporter les investissements nécessaires pour atteindre les propres objectifs sociaux et climatiques de l'UE. Elle s'inquiète aussi des coûts politiques d'un tel programme qui profiterait surtout à l'extrême droite, selon une récente étude qu'elle cite. Dans ce contexte, elle revendique «des règles de gouvernance économique qui placent le bien-être des gens et de la planète au-dessus de limites arbitraires». Et plaide au moins

pour une «règle d'or» qui exclut d'économies potentielles les investissements dans le social, le climat et pour une transition juste. La CES défend une nouvelle prolongation d'un an de la clause dérogatoire générale du pacte de stabilité et de croissance, «afin d'accorder suffisamment de temps pour aboutir à une réforme soutenable des règles de gouvernance économique». Cette clause avait été activée afin de faire face aux retombées financières de la pandémie. Les syndicats ont aussi saisi cette occasion pour faire valoir leur manifeste en vue des élections de 2024 au Parlement européen. Ils demandent aux futurs élus de conclure «un accord équitable» avec la classe laborieuse. Et les invitent à approuver douze engagements qui englobent des meilleurs revenus et emplois, la fin des jobs précaires, la promotion du dialogue avec les syndicats, en passant également par la sécurité au travail, le renforcement des services publics, le rejet de l'austérité ou encore une juste transition climatique... ■



Des membres des syndicats de trente pays ont rejoint Bruxelles pour participer à la manifestation contre l'austérité.



En cette fin d'année, nous vous souhaitons, chères lectrices et chers lecteurs, de belles fêtes et vous remercions pour votre fidélité. L'équipe de *L'Événement syndical* vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024 et vous donne rendez-vous le 26 janvier prochain.

La rédaction

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

PLAN DE PARUTION 2024

L'Événement syndical devient un bimensuel distribué le vendredi.

1	26 JANVIER	11	21 JUIN
2	9 FÉVRIER	12	6 SEPTEMBRE
3	23 FÉVRIER	13	20 SEPTEMBRE
4	8 MARS	14	4 OCTOBRE
5	22 MARS	15	18 OCTOBRE
6	5 AVRIL	16	8 NOVEMBRE
7	26 AVRIL	17	22 NOVEMBRE
8	10 MAI	18	6 DÉCEMBRE
9	24 MAI	19	20 DÉCEMBRE
10	7 JUIN		

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Renwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49870 exemplaires

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.

L'info
à vos
côtés

-30% sur nos abos
aux membres de nos
réseaux partenaires

lecourrier.ch/offres



COMPRENDRE
LE MONDE,
AGIR ENSEMBLE

LES SALAIRES MONTENT DANS LES ÉCHAFAUDAGES

Alors que les négociations pour le renouvellement de la CCT s'ouvriront en début d'année prochaine, les syndicats ont déjà obtenu une revalorisation des salaires minimums

Jérôme Béguin

Dans les échafaudages, les syndicats Unia et Syna, signataires de la Convention collective de travail (CCT) du secteur, ont obtenu une augmentation de 1,5% des salaires effectifs pour 2024 et une revalorisation de 105 à 150 francs par mois pour les salaires minimums (voir le tableau ci-dessous). Le résultat des négociations a été approuvé le 9 décembre par la conférence de branche d'Unia. «Il s'agit d'un résultat satisfaisant, en particulier pour les salaires minimums, le salaire CFC passe à 5000 francs, nous sommes globalement satisfaits», indique Simon Constantin, membre de la direction du secteur construction d'Unia et responsable de la branche échafaudages.

Les partenaires sociaux s'étaient accordés pour discuter d'abord des salaires avant les autres articles de la CCT, qui arrive à échéance. Comme un accord salarial a été convenu, la CCT sera prolongée jusqu'en 2025 et les négociations avec la Société des entrepreneurs suisses en échafaudages pourront s'ouvrir en début d'année prochaine.

DES ÉQUIPES DE TROIS

Unia a mené une enquête dans les chantiers, qui a montré que les salaires sont l'une des préoccupations principales des travailleurs. Mais pas la seule. «Les échafaudages sont la branche où le risque d'accident est le plus élevé, mais aussi où le nombre de jours d'assurance accidents est le plus grand, ce qui indique que leur gravité est plus importante et les convalescences plus longues», explique Simon Constantin. Pour faire face, Unia exige de rendre obligatoires les équipes de trois personnes pour le montage et le démontage. Le syndicat veut aussi que tous les salariés soient formés aux travaux en hauteur et aux manœuvres de sauvetage, ainsi que soit améliorée l'application des règles sur les équipements de protection individuels fournis par l'employeur.

Sur les échafaudages, les intempéries sont un sérieux facteur d'accidents. Unia demande donc l'instauration de critères clairs pour l'arrêt des travaux, des seuils météorologiques prenant en compte la pluie, la neige, le froid ou la canicule. «Nous voulons réduire le nombre d'accidents et nous atten-

ons, à cette fin, à avoir des discussions concrètes avec les employeurs.» Il y a beaucoup à faire pour la sécurité dans cette branche, mais le syndicaliste est confiant. «Nous nous sommes mis d'accord sur les salaires et la CCT des échafaudages avait déjà été à l'origine d'articles novateurs qui ont été depuis repris par d'autres branches. Les entreprises principales sont ainsi tenues responsables des infractions de leurs sous-traitants, une disposition qui a été reprise récemment par le second œuvre romand et le secteur principal de la construction. Et, contrairement à ce dernier, le temps de déplacement fait déjà partie du temps de travail. On peut donc imaginer de trouver de nouvelles solutions constructives pour renforcer l'attractivité de la branche.»

JOURNÉES DE 8 HEURES

Entre autres revendications, il faut noter celle d'une baisse du temps d'une centaine d'heures par an pour arriver à une journée moyenne de huit heures. Unia souhaite également que la pause de 9h soit considérée comme du temps de travail, ce qui représente une soixantaine d'heures par an, limiter le travail le samedi en le soumettant à autorisation, garantir que tous les salariés puissent prendre au moins trois semaines consécutives de congé en été ou encore protéger les travailleurs âgés en prolongeant les délais de licenciement.

«Le cahier de revendications est ambitieux, mais ce qui est réjouissant, c'est que le nombre de membres ne fait qu'augmenter, les échafaudages comprennent l'intérêt de rejoindre le syndicat et ensemble d'être plus forts.» ■

Classes salariales	Salaires 2023	Salaires 2024	Augmentations
Chef de chantier (Q)	5430 francs	5560 francs	+130 francs
Chef d'équipe (A)	5230 francs	5350 francs	+120 francs
Monteur avec CFC ou équivalent (B1)	4850 francs	5000 francs	+150 francs
Monteur (B2)	4495 francs	4600 francs	+105 francs
Aide-monteur (C)	4355 francs	4460 francs	+105 francs



Les syndicats ont obtenu une augmentation de 1,5% des salaires effectifs pour 2024 et une revalorisation de 105 à 150 francs par mois pour les salaires minimums.

POING LEVÉ

LES SYNDICATS SCANDINAVES FONT CALER TESLA

Par Jérôme Béguin

En Suède, les mécaniciens d'une dizaine de centres de réparation des voitures électriques Tesla sont en grève depuis le 27 octobre pour obtenir la signature d'une convention collective de travail. Malgré des demandes répétées au cours des dernières années, la célèbre marque et son dirigeant, Elon Musk, ont toujours refusé d'entamer des négociations en ce sens avec le syndicat IF Metall. La grève aurait pu se limiter à ces garages employant 130 mécaniciens, mais, dans un pays où 90% des salariés sont couverts par des conventions collectives, ce refus du modèle social suédois passe mal. Neuf syndicats suédois se sont lancés dans des actions de solidarité pour soutenir les grévistes de Tesla. Des dockers refusent ainsi de décharger les voitures dans les ports et des transporteurs de les acheminer chez les concessionnaires, les électriciens ne réparent plus les bornes de recharge, tandis que les poubelles s'entassent devant les showrooms, où le ménage n'est plus fait. Même les postiers ne livrent plus les plaques d'immatriculation, empêchant les véhicules neufs de prendre la route...

«Insensé», a réagi Musk sur X (anciennement Twitter) dont il est le propriétaire. Cela doit paraître fou en effet aux yeux d'un patron qui a toujours rejeté le dialogue social et les efforts d'organisation collective des 127 000 employés dans le monde de Tesla. «Je suis opposé à l'idée du syndicalisme», a-t-il dit, alors que, selon le syndicat étasunien United Auto Workers, des salariés sont licenciés par le constructeur en raison de leur appartenance syndicale. C'est d'autant plus inconcevable pour un milliardaire qui a l'habitude qu'on ne lui résiste pas, lui qui n'a pas hésité à virer plus de 3500 employés de Twitter, soit près de la moitié des effectifs, une semaine seulement après le rachat du réseau social.

Le conflit social est donc suivi de près, non seulement par Musk, mais aussi par les syndicats de l'automobile en Europe et aux États-Unis. Si les mécanos suédois gagnent, cela pourrait renforcer la position des syndicats chez le constructeur des deux côtés de l'Atlantique. Les 11 000 salariés de la «Gigafactory» de Berlin viennent d'obtenir une augmentation de 4% des salaires, accordée, selon *The Washington Post*, par crainte d'une contagion du conflit. En cas d'échec des grévistes, par contre, c'est le modèle social nordique qui se retrouverait fragilisé. C'est aussi pour le défendre que les actions de solidarité s'étendent maintenant au Danemark et en Norvège. Tesla avait envisagé de faire transiter ses voitures par ces pays, c'est raté. Nous souhaitons plein succès aux grévistes et, en cette fin d'année, on ne peut que former le vœu que tous ceux et toutes celles qui s'engageront en 2024 dans une lutte pour obtenir un salaire et des conditions de travail correctes obtiendront satisfaction. ■

La combativité du personnel de CEVA Logistics paie

Après des mois de pression, dont un préavis de grève, la direction du centre logistique fait de premières concessions sur le plan salarial. Unia demande de véritables négociations

Aline Andrey

La pression exercée par les ouvrières du centre logistique de CEVA Logistics à Neuendorf, dans le canton de Soleure, porte ses fruits. L'entreprise a annoncé plusieurs améliorations: l'introduction d'un 13^e mois de salaire, des augmentations générales pour les travailleuses (plus de 95% de la main-d'œuvre) et les quelques travailleurs, et une hausse progressive à cinq semaines de vacances (un jour de plus en 2024). De surcroît, la promesse a été faite d'embaucher davantage de personnel fixe, car actuellement plus de la moitié est temporaire (au travers de Kelly Services et d'Adecco) avec la garantie d'un minimum de 16 heures hebdomadaires seulement. C'est un premier pas, mais ces améliorations ne suffisent pas pour les travailleuses et Unia qui demandent à l'entreprise de s'asseoir à la table des négociations afin de trouver des solutions pour améliorer les conditions de travail. «Des thèmes importants et de nombreuses revendications du personnel restent jusqu'à présent sans réponse», dénonce le syndicat. «Le stress,

la gestion des absences maladie et la reconnaissance de la délégation des travailleuses sont quelques thèmes que nous souhaitons discuter, précise Roman Künzler, responsable logistique et transport d'Unia. Par ailleurs, le 13^e salaire n'arrivera que dans douze mois, et les augmentations n'ont pas été signifiées clairement et se monteraient à quelque 2% ou 3%».

SALAIRES INDÉCENTS

Le syndicat rappelle, dans un communiqué, que la plupart des quelque 300 logisticiennes gagnent moins de 3500 francs par mois pour le traitement des retours de Zalando, sans 13^e salaire, pour 42,5 heures par semaine, et des conditions harassantes.

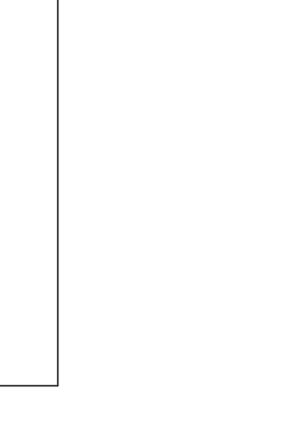
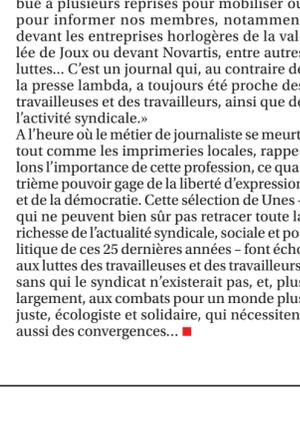
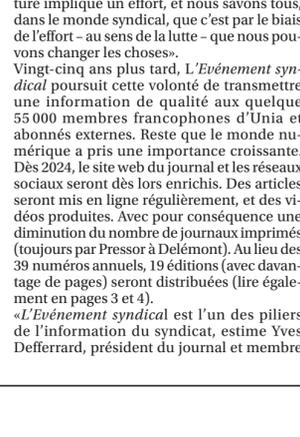
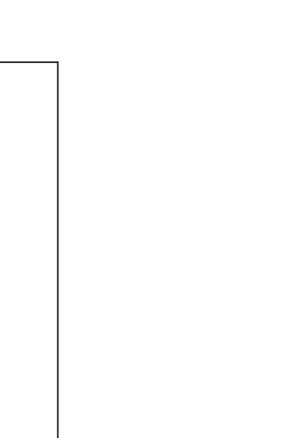
Le printemps passé, les employées ont commencé à revendiquer des améliorations et pris contact avec Unia. Le 6 juin, le syndicat a demandé l'ouverture de pourparlers à la direction de CEVA Logistics. Le 14 juin, 166 ouvrières dans le cadre de la grève des femmes ont réitéré leurs exigences dans une lettre adressée à leur employeur. La réponse est venue de la direction européenne qui a refusé de

discuter. Unia a dès lors insisté pour entamer des négociations. Sans résultat. Alors que la pression au travail était déjà extrêmement élevée, les objectifs de rendement (41 articles par heure) ont été encore augmentés de 5,1% en septembre, sans hausse de salaire.

Le 14 septembre, les travailleuses ont mené une action de protestation pour faire valoir leurs revendications (lire *L'ES* du 27 septembre). L'entreprise s'est opposée une nouvelle fois à toute négociation.

Début décembre, il a fallu la menace d'une grève pour que CEVA Logistics fasse finalement les premières concessions.

Une position d'autant plus indécente que c'est le troisième plus grand fournisseur de logistique contractuelle du monde, aux mains du groupe français CMA CGM. En 2022, son bénéfice net a augmenté de 39% par rapport à l'année précédente, grâce notamment à la pandémie et à la guerre en Ukraine, pour atteindre près de 25 milliards de dollars. Son propriétaire, la famille Saadé, figure parmi les plus riches de France, avec une fortune de 39 milliards d'euros. ■



UN QUART DE SIÈCLE, UNE PAGE SE TOURNE

Cette année, *L'Événement syndical* souffle ses 25 bougies.
L'occasion d'esquisser en images, au travers de Unes, l'actualité syndicale, sociale et politique

Aline Andrey

Le 28 avril 1998, *L'Événement syndical* publiait son premier numéro. En Une, on pouvait y lire un article sur les manifestations du 1^{er} Mai à venir et le défi à relever de la convergence des journaux syndicaux. Soit *La Lutte syndicale* pour la FTMH (33 000 exemplaires) et *Le Nouveau Syndicat* pour le SIB (30 000 exemplaires). L'objectif: créer un hebdomadaire ouvert à toutes les fédérations de l'Union syndicale suisse (USS), «réflétant les aspirations et les espoirs des travailleuses et des travailleurs de ce pays», écrivait alors Jean-Claude Rennwald, président du conseil d'administration jusqu'en 2014. Un nouveau journal pour faire «une large place au débat», s'ouvrir «davantage à ceux qui n'ont pas encore rejoint nos rangs», et essayer «de mieux comprendre le monde pour le transformer». Prophétique, le président soulignait encore: «En investissant dans un nouveau journal, la FTMH et le SIB montrent qu'à l'époque du "tout-TV", du multimédia et d'internet

(encore balbutiant, ndr), ils croient encore à la valeur de l'écrit.» Il soulignait que «la lecture implique un effort, et nous savons tous, dans le monde syndical, que c'est par le biais de l'effort – au sens de la lutte – que nous pouvons changer les choses». Vingt-cinq ans plus tard, *L'Événement syndical* poursuit cette volonté de transmettre une information de qualité aux quelque 55 000 membres francophones d'Unia et abonnés externes. Reste que le monde numérique a pris une importance croissante. Dès 2024, le site web du journal et les réseaux sociaux seront dès lors enrichis. Des articles seront mis en ligne régulièrement, et des vidéos produites. Avec pour conséquence une diminution du nombre de journaux imprimés (toujours par Pressor à Delémont). Au lieu des 39 numéros annuels, 19 éditions (avec davantage de pages) seront distribuées (lire également en pages 3 et 4). «*L'Événement syndical* est l'un des piliers de l'information du syndicat, estime Yves Deferrard, président du journal et membre

du comité directeur d'Unia. Je me souviens, quand j'étais sur le terrain, de l'avoir distribué à plusieurs reprises pour mobiliser ou pour informer nos membres, notamment devant les entreprises horlogères de la vallée de Joux ou devant Novartis, entre autres luttes... C'est un journal qui, au contraire de la presse lambda, a toujours été proche des travailleuses et des travailleurs, ainsi que de l'activité syndicale.» A l'heure où le métier de journaliste se meurt, tout comme les imprimeries locales, rappelons l'importance de cette profession, ce quatrième pouvoir gage de la liberté d'expression et de la démocratie. Cette sélection de Unes – qui ne peuvent bien sûr pas retracer toute la richesse de l'actualité syndicale, sociale et politique de ces 25 dernières années – font écho aux luttes des travailleuses et des travailleurs, sans que le syndicat n'existerait pas, et, plus largement, aux combats pour un monde plus juste, écologiste et solidaire, qui nécessitent aussi des convergences... ■

SOBRIÉTÉ NÉCESSAIRE

Objectif climat demande au Conseil d'Etat et aux députés vaudois de mettre en œuvre des mesures contre le réchauffement efficaces et ambitieuses



Objectif climat insiste auprès des autorités vaudoises pour qu'elles tiennent leur engagement, à savoir réduire de 50% à 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, et atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Sonya Mermoud

Pas question de relâcher la pression. Objectif climat, une alliance regroupant une trentaine d'organisations de la société civile, entend bien continuer à interpeller les autorités vaudoises. Et les intime, une nouvelle fois, de tenir leur engagement, à savoir réduire de 50% à 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, par rapport à l'année de référence 1990, et atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Un but fixé dans le Plan climat du Canton qui, à ce rythme, ne cesse de s'éloigner. Selon un audit de l'EPFL, la feuille de route adoptée ne permettrait en effet qu'une diminution de 8% des émissions nocives. Un chiffre que des représentants de la coalition ont rappelé lors d'une conférence de presse organisée mercredi dernier à Lausanne. Et après avoir déjà médiatisé en octobre cette information. Pour ce nouveau coup de semonce, les fers de lance des associations attendent des politiques que le deuxième Plan climat du Canton, qui sera voté ce printemps, soit nettement plus ambitieux que le premier. Qu'il réponde aux objectifs auxquels il s'est lui-même astreint. Et sachant que 62,7% des Vaudois ont accepté en juin dernier que la protection du climat et de la biodiversité soit inscrite dans la Constitution cantonale. Dans ce sens, ils enjoignent aux élus de respecter la volonté populaire. Et leur demandent aussi de ne pas «raboter» la loi sur l'énergie actuellement en consultation. Ils les invitent encore à lire le rap-

port du GIEC. «Nous leur demandons de prendre en compte les avis des scientifiques et notamment d'intégrer l'audit de l'EPFL à leurs réflexions... De penser au long terme, plus loin que la durée de leur mandat.»

AVEUGLEMENT CLIMATIQUE

Dénonçant «l'aveuglement climatique de la Suisse et une volonté politique d'ignorance», l'alliance a rappelé deux événements qui ont défrayé la chronique cet automne. D'abord l'affaire du glacier du Théodule, proie de pelleuses en vue de la préparation de la piste de Coupe du monde de ski alpin à Zermatt. Un mandat confié à l'ancien champion de ski et président des remontées mécaniques du Valais, Didier Defago. «Il est tout à fait légal d'organiser cette course en novembre, de creuser un glacier, de déplacer 100 000 mètres cubes de neige l'hiver passé pour les ramener au début du mois dernier afin de «blanchir» le bas de la piste. C'est une vision du monde à court terme, sans aucune compréhension de ce qui se passe, mais c'est légal et ça rapporte 100 millions de francs. Ce qui est moins légal, c'est de tracer la piste en dehors du domaine skiable», a souligné Irène Wettstein, de la Marche bleue. «A ce jour, aucune instruction pénale n'a été déclarée ouverte...», s'est encore indignée l'avocate, dénonçant une «loi non respectée dans une compétition climaticide». Parallèlement, la militante a évoqué le cas de Nikoko, activiste du climat (lire *L'ES* du 6 décembre et

ci-dessous) condamné pour avoir filmé le collage du rapport du GIEC sur l'esplanade du Château dans la capitale vaudoise en août 2021.

DÉCROISSANCE SÉLECTIVE...

«Lorsque l'on rend visible le rapport du GIEC par un acte pacifique relevant de l'exercice de la liberté d'expression, la justice commence par sanctionner. Qui mérite une sanction: Defago ou Nikoko?» Dans ce contexte, des membres de l'alliance interpellent les députés chaque mardi matin depuis le 19 décembre. Un rendez-vous a aussi eu lieu à cette date avec les présidents des groupes du parlement. Le message qui sera inlassablement répété: leur devoir de protéger la population. «Vous devez prévoir en connaissance de cause. Vous devez écouter les scientifiques pour savoir. Vous devez gouverner.» Parmi les solutions envisagées, Yvonne Winteler, coprésidente d'Alliance climatique, a mentionné la nécessité de tendre vers la sobriété, aussi évoquée dans l'audit de l'EPFL, et prôné «une décroissance sélective». Une approche visant, en résumé, à une réduction du trafic aérien, des voitures, mais aussi de la consommation de viande, ainsi que le développement de transports publics abordables. Membre des Grands-Parents pour le climat, Pascal Veillon a ajouté: «Nous nous inquiétons pour nos descendants. Nous devons nous engager pour eux. Nous sommes responsables d'avoir cru à la croissance...» ■

MÉTRO BOULOT SOCIO



La chronique d'Alessandro Pelizzari

LA THÉORIE... ET LE RESTE

Le Conseil fédéral vient d'annoncer sa feuille de route pour trouver un accord avec l'Union européenne (UE). Les milieux économiques la demandaient, mais aussi le monde académique. Exclu des programmes de recherche européens depuis la rupture des négociations sur l'accord-cadre en 2019, ce dernier se fait entendre, via sa faitière Swissuniversities, mais aussi à travers des écrits scientifiques, dont deux méritent qu'on s'y attarde.

Le premier porte la signature de René Schwok, professeur en Sciences politiques de l'Université de Genève. Publiée auprès de la Fondation Jean Monnet, son interprétation de l'échec de 2019 véhicule un message simple: les syndicats sont responsables du blocage, en refusant la condition posée par l'UE d'une «légère flexibilisation des contraintes» liées aux mesures d'accompagnement. Ces dernières ne touchant que «les secteurs (...) où les citoyens suisses ne travaillent pratiquement pas», l'auteur accuse les syndicats d'instrumentaliser la question européenne pour éviter d'être «marginalisés de la vie politique suisse à la suite de leur échec dans de nombreuses batailles politiques». Il ajoute à son incompréhension le fait que l'UE admet désormais le principe «à travail égal, salaire égal sur le même lieu de travail», principe qui «satisfait la majorité des syndicats» de l'UE – mais pas de Suisse!

En théorie, le professeur Schwok a raison. La reprise de ce principe par l'UE sur le terrain réel des relations de travail, l'édiction d'un principe ne garantissant pas l'accès concret des travailleurs à des nouveaux droits. Pour cela, il faut un dispositif d'application efficace, capable de détecter les cas de sous-enchère. La «légère flexibilisation des contraintes» n'est pas anodine dans ce contexte: derrière des questions à l'allure technique,

elle véhicule un choix de société, inverse de celui qui guidait les relations bilatérales jusque-là. Au lieu de protéger le niveau salarial, l'affaiblissement de la surveillance des conditions de travail engendre une potentielle baisse du coût de la main-d'œuvre. Il s'agit là d'un conflit social assez classique, bien connu en sociologie, propre à une société divisée en classes. Mais cette division est difficilement perceptible quand on observe, comme le professeur Schwok, la société depuis le haut.

Le second texte part lui aussi d'un parti pris théorique (celui du «monopson»), mais réussit à l'ancrer dans un «regard par le bas». En questionnant l'impact des mesures d'accompagnement sur l'évolution des salaires des migrants de courte durée en Suisse, Kristina Schüpbach, économiste du centre d'études sur la conjoncture de l'EPFZ, a comparé le régime des saisonniers – où les travailleurs étaient liés à leurs employeurs sans aucun droit – et celui du régime de libre circulation des personnes. Ses analyses arrivent à la conclusion que l'obtention de nouveaux droits sociaux a contribué de manière significative à réduire les différences de salaires.

La «théorie» et «le reste» ne sont donc pas incompatibles, et ce type d'études permet peut-être aux milieux académiques de mieux comprendre pourquoi, en se battant pour des droits sociaux, les syndicats ne font pas seulement leur job. Ils garantissent aussi l'acceptation de tout futur accord avec l'UE, car le moindre glissement salarial fera grossir les rangs de l'UDC. L'accès à l'espace académique européen semble ainsi conditionné à une meilleure protection des travailleurs. Pour y parvenir, il faut, au-delà d'un soutien du monde universitaire, une action syndicale qui ne se résume pas à du recrutement... renvoyant «le reste» à «de la théorie». ■

BRÈVE

L'AVS, L'AI ET LES APG BÉNÉFICIENT DE L'IMMIGRATION

L'immigration a un impact positif sur les assurances sociales à long terme: voilà ce qui ressort d'une étude réalisée par des chercheurs des universités de Zurich et de Saint-Gall. Un travail commandité par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) qui a communiqué, à la fin du mois dernier, les principales conclusions: «L'analyse annuelle des données effectuée jusqu'à présent a montré que les ressortissants étrangers, notamment ceux de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), versent actuellement plus de cotisations du 1^{er} pilier (AVS, AI et régimes des allocations pour perte de gain APG) qu'ils ne perçoivent de prestations.» La recherche couvre la période de 2003 à 2070. L'effet positif constaté s'explique par le fait que la structure de la population rajeunie par l'immigration permet de compenser l'augmentation des prestations perçues grâce aux cotisations versées. Celles-ci,

payées par des ressortissants de l'UE et de l'AELE, sont nettement supérieures aux prestations qu'ils reçoivent, ajoute l'OFAS. La raison tient à des revenus plus élevés que les autres groupes d'immigrés, ainsi qu'à leur participation au marché du travail plus importante.

En ce qui concerne les conséquences de la migration sur les prestations complémentaires (PC), les parts de la population née en Suisse et de celle étrangère devraient s'équilibrer sur la période concernée – aujourd'hui, les prestations touchées par le premier groupe s'avèrent un peu plus élevées que par le second. L'OFAS note encore qu'il n'est à ce stade pas possible de déterminer la charge que représente l'immigration sur les PC en raison d'un manque d'informations. Quant aux allocations familiales, on ne constaterait pas de différence substantielle entre les immigrés et les natifs de Suisse. ■ SM

EN UN CLIN D'ŒIL

«MON EMPRISONNEMENT EST UN ACTE POLITIQUE»



Le 12 décembre, plus de 120 personnes ont accompagné le militant climatique vaudois Nicolas Presti de la gare de Chavornay à la prison de la plaine de l'Orbe. Sa faute? Avoir filmé en 2021 le collage du rapport du GIEC sur la place du Château à Lausanne (lire *L'ES* du 6 décembre). Pour dénoncer la répression contre la liberté d'expression et la non-action des autorités face à la crise climatique, celui qu'on surnomme Nikoko a décidé de ne pas payer l'amende, ni de faire opposition: «J'assume mon acte et ses conséquences. C'est ma volonté de montrer publiquement les biais de la justice en matière



climatique», et de «mettre au centre des enjeux politiques les menaces sérieuses du dérèglement climatique et de la perte de la biodiversité». «A l'heure où je fais de mon emprisonnement un acte politique, d'autres lanceurs et lanceuses d'alerte se font punir bien plus sévèrement que moi. Mes pensées vont vers ces personnes», indique Nicolas Presti dans un communiqué de Renovate Switzerland, mouvement dont il est cofondateur. Le militant a prévu de s'exprimer durant son incarcération pour parler de ses conditions de détention, de l'urgence climatique et de la résistance civile non violente*. Il est soutenu par Objectif Climat,



qui regroupe 30 organisations dont l'Alliance climatique, et Renovate Switzerland qui va continuer ses actions non violentes ces prochaines semaines. La population est invitée à rejoindre la résistance civile.

Texte Aline Andrey / photos François Graf / Strates

* nikoko.podigee.io/1-neue-episode

Plus d'informations sur: freenikoko.ch

LES MAÇONS VALAISANS DÉTERMINÉS À POURSUIVRE LA LUTTE

Les maçons valaisans revendiquent une augmentation de salaire. Ils ont mené plusieurs actions, demandant aux patrons de revoir leur copie

Sonya Mermoud

Un menu aux saveurs revendicatrices. Quelque 80 maçons ont partagé, le 12 décembre à Monthey, un repas en commun, mobilisés en faveur d'une augmentation des salaires refusée par l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE). La position patronale cantonale s'inscrit dans la même ligne que celle de la Société suisse des entrepreneurs qui avait quitté fin octobre la table des négociations, opposée à une hausse générale des rémunérations. «Au motif que des revalorisations de salaires ont été consenties en 2022 et en 2023, l'AVE n'est pas entrée en matière sur notre demande. Nous n'avons rien obtenu. Ni au niveau national, ni à celui romand, ni régional. Même pas la compensation du renchérissement du coût de la vie de 1,7%», s'est indigné Serge Aymon, responsable des secteurs de l'artisanat valaisan pour Unia, dressant un état des lieux des dernières démarches entreprises dans ce sens. Et cela alors que le matin, des travailleurs s'étaient aussi rassemblés à la gare de Brigue et d'autres avaient pris des pauses prolongées sur des chantiers de la région sédunoise pour manifester leur mécontentement.

ATTITUDE INDIGNE

«Avec l'inflation, le salaire réel baissera. Les patrons n'ont absolument pas pris en compte la pénibilité de votre travail, la canicule en été, la pluie incessante en novembre, le froid qui arrive. Nous devons nous préparer à lutter l'an prochain. Vous avez le pouvoir d'agir, d'autant plus avec la pénurie de

main-d'œuvre dans le domaine», a ajouté le syndicaliste, invitant l'assemblée à participer aux mobilisations d'ores et déjà programmées comme une manifestation le 21 septembre à Berne et des pauses prolongées. Et rappelant que, si des augmentations individuelles de salaires seront peut-être accordées, il sera en tout cas très difficile pour les temporaires - 3000 sur les 9000 maçons du Valais - de faire partie des bénéficiaires. Secrétaire régional d'Unia Valais, Blaise Carron s'est lui aussi offusqué de «l'attitude indigne» des patrons, notant que la séance de négociations avec l'AVE a duré moins d'une heure, et insistant sur la nécessité pour les salariés de continuer à faire pression. «Ils ne comprennent que le langage de la force.» Un appel à la lutte entendu par l'assemblée. «Nous sommes calmes. Nous souhaitons discuter. Mais nous n'avons pas été écoutés», déclare Nuno, machiniste, qui n'écarte pas l'idée d'une grève. «La situation est inadmissible. Tous les collègues actifs dans le bâtiment ont obtenu des augmentations et nous rien du tout.» Unia a en effet rappelé dans un communiqué de presse que les électriciens, les peintres, les menuisiers, les chauffagistes, les ferblantiers, les couvreurs, les paysagistes, etc., valaisans ont décroché des hausses de salaires supérieures à 2%. Aussi, à défaut de négociations avec les partenaires, l'AVE pourrait décider unilatéralement d'octroyer une augmentation de 2,7% comprenant la pleine compensation du renchérissement et une augmentation réelle des salaires.



THÉRIER PORCHET

Quelque 80 maçons se sont mobilisés autour d'un repas à Monthey après avoir pris connaissance du refus de l'Association valaisanne des entrepreneurs d'augmenter les salaires.

MULTITÂCHES...

Nuno, qui comptabilise vingt ans de métier, est d'autant plus fâché que «les carnets de commandes sont pleins pour les deux prochaines années». «Nous aurions au moins mérité 150 francs de plus par mois pour faire face à l'inflation avec l'augmentation des primes maladie, des loyers, etc. Mais l'AVE estime qu'on gagne assez et argue que les prix des matériaux sont plus chers, alors qu'ils peuvent les bloquer durant deux ans. Les patrons souhaitent uniquement se mettre davantage d'argent dans les poches», ajoute-t-il. Si le salarié estime que des

avancées ont eu lieu dans sa branche - comme une meilleure protection contre les intempéries ou encore le temps de transport payé -, la nécessité d'améliorer les salaires dans un secteur attirant de moins en moins de jeunes est cruciale. «J'ai quatre enfants, dont trois fils. Aucun n'est intéressé par ce travail. Ils aiment les ordinateurs. Mais, surtout, ils mesurent la pénibilité de mon job. Ils me voient rentrer à la maison fatigué...» Le manque de relève est aussi souligné par Jean-Paul et Marius indiquant qu'il y a de moins en moins d'apprentis. «Si nous quittons le métier, la situation sera difficile.» Les

deux maçons âgés respectivement de 45 et 35 ans estiment qu'une prise en compte du renchérissement serait entièrement méritée. D'autant plus dans le contexte actuel de bonne conjoncture. Et cela alors que les travailleurs sont confrontés à un stress croissant avec des délais toujours plus courts, moins de personnel et la nécessité de multiplier les tâches. «On nous demande constamment d'assumer différentes fonctions, paysagiste, machiniste, etc. Nous devons faire preuve de toujours plus de souplesse dans notre savoir-faire.» ■

Les pharmaciens vaudois refusent de négocier une CCT

Le comité vaudois des assistantes en pharmacie et Unia dénoncent la décision des employeurs, et réaffirment leur volonté d'obtenir une CCT fixant notamment des salaires minimums

Sylviane Herranz

Fâchées. Les assistantes en pharmacie, comme leurs collègues masculins, sont en colère. Les employeurs vaudois de la branche, par le biais de leur association faitière, ont communiqué récemment qu'ils n'entraient pas en matière sur la demande d'ouverture de négociations pour une convention collective de travail (CCT). La semaine passée, Unia Vaud et son

comité des assistantes en pharmacie ont dénoncé publiquement ce refus de négocier une CCT. Pourtant, 80% du personnel de la branche dans le canton, soit 740 employées en pharmacie, avaient voté, en 2022, en faveur d'une telle convention afin de régler des conditions de travail toujours insuffisantes, notamment en matière de rémunérations. Elles exigent un salaire minimum de 4300 francs fois 13 au sortir de l'apprentissage, une grille salariale évolutive, l'indexation au coût de la vie, ainsi que 5 semaines de vacances pour toutes et 6 semaines dès l'âge de 50 ans. Selon Unia, la Société vaudoise de pharmacie (SVPh) a recommandé à ses membres de payer le personnel au moins 4300 francs par mois. Mais il ne s'agit pas d'une obligation, et rien n'est prévu pour la reconnaissance de l'expérience et des formations, cruciales dans le métier. Le syndicat explique que l'association patronale motive son refus par le dépôt des initiatives pour un salaire minimum dans le canton de

Vaud, celles-ci allant régler la problématique des revenus. Dans leur communiqué, Unia et le comité des assistantes en pharmacie condamnent ce «prétexte fallacieux», alors que la votation n'aura lieu que dans quelques années. Le syndicat accuse encore les employeurs qui évoquent les prix des médicaments comme un obstacle à la revalorisation des salaires: «Cela revient à dire que les bas salaires d'assistantes en pharmacie servent de variable d'ajustement aux profits des employeurs», s'étrangle Unia. Face à cette situation, et pour discuter de la suite à donner au refus patronal, le comité des assistantes en pharmacie et le syndicat invitent tout le personnel vaudois des pharmacies à une assemblée générale qui se tiendra le mercredi 31 janvier, de 19h30 à 21h30, à Lausanne. Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, y sera présent. ■

Plus d'informations en janvier sur: vaud.unia.ch/pharmacies

BRÈVES

VALAIS AUGMENTATION DE 2% DANS LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Les quelque 1200 employés soumis à la CCT valaisanne de la construction métallique bénéficieront d'une augmentation salariale de 2% en 2024. «Cette augmentation compense pleinement le renchérissement et permet par ailleurs une revalorisation réelle des salaires», se réjouissent, dans un communiqué commun, les partenaires sociaux: Unia, les Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais (SCIV) et l'association Metaltec Valais. ■ AA

CONFÉRENCE PEUT-ON SE DÉFENDRE CONTRE UN LICENCIEMENT? ZOOM AVEC PIERRE-YVES MAILLARD LE 11 JANVIER

Le dernier épisode de «Industrie News», le podcast vidéo réalisé par Unia (à voir sur unia.ch ou à écouter sur Spotify), est consacré au licenciement des salariés de plus de 50 ans. On y découvre le témoignage d'un employé de Caran d'Ache congédié brutalement quelques jours après son soixantième anniversaire malgré ses 35 ans de service. Nous avions rendu compte de son histoire et d'autres licenciements expéditifs chez le fabricant de crayons genevois dans nos colonnes (voir L'ES du 7 juin 2023). Pour qualifier ces licenciements, Pierre-Yves Maillard, invité dans l'émission, emploie des mots très forts, n'hésitant pas à évoquer un «comportement dégueulasse de l'entreprise» ou de la «maltraitance

économique». Avec des responsables de l'industrie chez Unia, le président de l'Union syndicale suisse donnera quelques pistes pour se défendre contre un licenciement au cours d'une visioconférence sur Zoom ouverte aux membres du syndicat le jeudi 11 janvier à 18h30. ■ JB

Pour commander l'accès Zoom, aller sur: unia.ch/fr/actualites/publications/industrie-news

MÉTALLOS AUTRICHIENS UNE AUGMENTATION SALARIALE DE 10%

Les syndicats autrichiens sont sortis vainqueurs du conflit dans l'industrie métallurgique. Les 200 000 travailleurs du secteur obtiennent une augmentation salariale de 10% (plafonnée à 400 euros par mois) à partir du 1^{er} novembre 2023. Des hausses marquées des salaires minimums, des salaires des apprentis et des remboursements, ainsi qu'une amélioration des prestations complètent l'accord conclu avec les employeurs, qui met un terme au mouvement social débuté à la rentrée. Les syndicats demandaient une revalorisation salariale de 11,6%. Les patrons, eux, proposaient une hausse de 2,7% assortie d'une augmentation de salaire fixe de 130 euros et d'une prime de 1200 euros. S'appuyant sur 2300 délégués dans les entreprises, les syndicats ont organisé un débrayage d'avertissement début novembre dans 400 sociétés, puis des arrêts de travail sur 140 sites, auxquels se sont ajoutés des barrages et des défilés de protestation réunissant plus de 100 000 salariés. ■ JB



NEL LABRADOR/ARCHIVES

80% des effectifs de la branche dans le canton, soit 740 employés en pharmacie, en grande partie des femmes, ont en 2022 voté en faveur d'une convention collective de travail.

PLUS DE 175 SYNDICATS DISSOUS À HONG KONG

L'activiste hongkongais Christopher Mung était récemment en Suisse pour porter la voix des mouvements syndicaux indépendants. Il s'exprime sur la situation dans son pays. Entretien

Propos recueillis par Manon Todesco

Fin novembre, l'Union syndicale suisse (USS) a accueilli des syndicalistes de Hong Kong, actuellement en exil au Royaume-Uni après avoir dû fuir leur pays en raison de la répression exercée par le régime chinois. Des mandats d'arrêt internationaux ont été émis contre eux pour «mise en danger de l'Etat» et «suspicion de formation d'une organisation criminelle», avec des mises à prix dépassant les 100 000 francs. Cette visite, organisée par la Confédération syndicale internationale, s'inscrit dans le cadre des échanges entre cette dernière et l'USS sur le thème de la Chine. Une rencontre a également eu lieu avec le SECO qui a présenté le Dialogue tripartite sur le travail avec le Ministère chinois du travail et de la sécurité sociale, dont l'objectif est de confronter la Chine à des questions critiques dans le domaine du droit fondamental du travail et d'y associer institutionnellement les syndicats ainsi que les employeurs. A cette occasion, le SECO a clairement condamné les détentions arbitraires et le travail forcé au Xinjiang et dans d'autres régions chinoises, tout comme la répression des femmes syndicalistes à Hong Kong. Le SECO a également déclaré que la délégation suisse a exhorté la Chine à respecter les principes et les droits fondamentaux au travail en tant qu'Etat membre de l'Organisation internationale du travail (OIT) et a insisté sur la mise en œuvre immédiate des conventions fondamentales de l'OIT N°s 29 et 105 sur le travail forcé.

Si la plupart des syndicalistes présents doivent rester anonymes, l'un d'eux, Christopher Mung, ancien secrétaire général de la Confédération des syndicats de Hong Kong - interdite depuis 2021 - a bien voulu répondre à nos questions. Depuis le Royaume-Uni, ses collègues et lui ont fondé une nouvelle organisation, le Hong Kong Labour Rights Monitor (HKLRM - observatoire des droits du travail de Hong Kong), pour continuer à soutenir le mouvement syndical à Hong Kong.

QUESTIONS RÉPONSES

Quel était le but de votre visite en Suisse?

Je suis venu pour assister aux réunions de consultation des Nations Unies avec les diplomates de différents pays pour l'Examen périodique universel (EPU) sur la Chine (y compris Hong Kong) qui se tiendra en janvier prochain. Depuis mon exil il y a deux ans, je me suis rendu trois fois à Genève pour l'examen des conventions des Nations Unies sur les droits



Ancien secrétaire général de la Confédération des syndicats de Hong Kong, actif aujourd'hui dans le Hong Kong Labour Rights Monitor (HKLRM), Christopher Mung était de passage à Genève.

«Nous avons rassemblé les informations et les cas qui démontrent comment cette Loi sur la sécurité nationale détruit systématiquement différents aspects de la société dans son ensemble.»

de l'homme à Hong Kong. Sous les menaces politiques, aucune personne ni organisation de Hong Kong sur le terrain ne s'est rendue aux Nations Unies pour faire sa déclaration, craignant d'être accusée de collusion avec les forces étrangères. C'est pourquoi notre organisation, HKLRM, est devenue la seule voix des mouvements syndicaux indépendants. Il s'agit du premier examen dans le cadre de l'EPU depuis la mise en œuvre de la Loi sur la sécurité nationale en 2020. Il est donc très important pour nous d'attirer l'attention de la communauté internationale. Nous avons rassemblé les informations et les cas qui démontrent comment cette loi détruit systématiquement différents aspects de la société dans son ensemble. Nous espérons vivement que son abrogation sera incluse dans les recommandations de l'EPU.

Quelle est la situation actuelle à Hong Kong?

Le gouvernement chinois a utilisé sa Loi sur la Sécurité nationale pour réprimer le mouvement syndical et la société civile à Hong Kong. Depuis, au moins 280 personnes ont été arrêtées pour avoir mis en danger la sécurité nationale et plus de 175 syndicats et 60 organisations de la société civile ont été dissous. La plupart d'entre elles sont des dirigeants de mouvements démocratiques, des étudiants militants, des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des syndicalistes. Ils n'ont rien fait pour mettre en danger la société, ils ont simplement exercé leurs droits et leurs libertés fondamentaux inscrits dans la loi. Après l'entrée en vigueur de cette loi, les syndicats luttant pour la démocratie ont été accusés de «subversion du

pouvoir de l'Etat» et la solidarité internationale a été stigmatisée en tant que «collusion avec une force étrangère». Certains dirigeants syndicaux ont été emprisonnés pendant plus de deux ans et demi. Les syndicats qui ont survécu font l'objet d'une surveillance politique intensive de la part des autorités. La plupart ont cessé de recevoir des fonds de l'extérieur et d'entretenir des relations avec les syndicats internationaux. Outre la Loi sur la Sécurité nationale, le régime chinois réactive également les lois coloniales, qui n'ont pas été utilisées pendant des décennies, pour contrôler les syndicats. En invoquant les articles des ordonnances syndicales, par exemple, les autorités interdisent aux syndicats de participer à des activités politiques et d'utiliser leurs fonds à des fins politiques.

Quel lien entretenez-vous avec les syndicats en Suisse?

Lors de mon passage en Suisse, l'USS a organisé une rencontre avec le chef de la direction du travail au SECO, Boris Zürcher, et la responsable des affaires internationales du travail au SECO, Valérie Berset Bircher, par ailleurs ambassadrice de la Suisse auprès de l'OIT. A cette occasion, j'ai pu expliquer en détails la situation actuelle de la répression des syndicats et des syndicalistes à Hong Kong. Cette réunion m'a permis d'envisager les possibilités futures d'une campagne internationale sur le travail dans le contexte des accords de libre-échange en Suisse et au-delà. Pour autant que je sache, la Suisse est l'un des rares pays à faciliter l'accord de

«Il est également important de soutenir les personnes qui fuient Hong Kong pour se réfugier en Suisse.»

libre-échange avec la Chine par des mécanismes de dialogue sur le travail et les droits de l'homme et je pense que cette approche est la bonne direction à suivre.

J'ai aussi trouvé très encourageant qu'une lettre officielle signée par le président de l'USS ait récemment été envoyée à l'ambassadeur de Chine en Suisse concernant les problèmes liés aux syndicalistes arrêtés, emprisonnés et recherchés à Hong Kong.

Qu'attendez-vous de la Suisse pour continuer à soutenir le peuple et les activistes hongkongais?

Nous ne savons pas combien de temps il nous faudra pour surmonter tous ces démons. Cependant, une chose est sûre, les valeurs et les convictions que nous défendons vivront plus longtemps que celles de la dictature. J'espère que le peuple et le gouvernement suisses pourront continuer à s'exprimer au niveau international en faveur du peuple de Hong Kong et des militants emprisonnés qui souffrent des répressions politiques. En outre, il est également important de soutenir les personnes qui fuient Hong Kong pour se réfugier en Suisse. Après tout, selon moi, une véritable société démocratique doit non seulement mettre en place des institutions démocratiques sur son propre sol, mais aussi défendre et protéger les personnes qui luttent pour la démocratie partout ailleurs. ■

LA CHINE VUE DE L'OCCIDENT

Le syndicaliste Christopher Mung explique que deux mythes étaient assez répandus dans nos pays à propos de la Chine.

«Le premier était que, avec l'entrée dans l'économie mondialisée et les réformes qui ont suivi, la Chine deviendrait plus ouverte, plus transparente et plus démocratique. Au regard des trente dernières années, ce n'est pas ce qui s'est passé. Au contraire, le régime chinois est devenu plus autocratique et oppressif sous la direction de Xi Jinping.»

Le deuxième mythe était que, dans les relations avec la Chine, il était possible de séparer l'économie de la politique. «Mais le gouvernement chinois ne sépare jamais l'économie de la politique. Il s'est infiltré dans tous les domaines de la société occidentale grâce à son pouvoir croissant de l'argent. En réalité, les capitalistes font d'énormes profits en exploitant les systèmes oppressifs contre le droit des travailleurs à s'organiser et le travail forcé en Chine. Par conséquent, la séparation de l'économie et de la politique n'est qu'une illusion. Tels sont les enseignements que l'Occident aurait dû tirer des engagements passés avec le gouvernement chinois. Une approche plus décisive et plus déterminée est manifestement nécessaire.» ■ MT

ÉLECTIONS «ILLÉGITIMES»

Le 10 décembre ont eu lieu des élections locales à Hong Kong pour élire les conseillers des 18 districts de la ville. Un événement qui a été rigoureusement contrôlé par Pékin, qui a réduit le nombre de sièges concernés par le scrutin direct à 88 - au lieu de 462 -, ces derniers étant sous la coupe du gouvernement chinois. Celui-ci a tout mis en œuvre pour que ces élections soient réservées à des candidats dits «patriotes», excluant de fait tous les membres des partis de l'opposition. Résultat: la participation n'a jamais été aussi faible, avec seulement 27% de Hongkongais qui se sont déplacés aux urnes, soit 1,2 million sur les 4,3 millions d'électeurs...

«Cette élection de district était une fausse élection, la faute au gouvernement qui a complètement écrasé l'élection démocratique que nous

avions auparavant, réagit Christopher Mung. La plupart des sièges élus par vote direct ont été remplacés par ceux de candidats nommés et de petits cercles d'élection. Tous les candidats doivent être qualifiés de «patriotes» et validés par un petit cercle de personnes. Aucun démocrate n'a été inclus dans l'élection. Au final, le résultat de cette élection a enregistré le taux de vote le plus bas de l'histoire de Hong Kong. La colère du peuple a été exprimée par ce silence massif. Ils ont exprimé leur résistance au régime autocratique en boycottant cette élection illégitime. Bien que cette forme de résistance soit passive, c'est l'un des rares moyens dont disposent les habitants de Hong Kong pour exprimer leur mécontentement...» ■ MT